

Compte-rendu de la journée de travail sur la SCIC du 27 août 2022

Informations préalables

- Les notes de Marianne en version papier n'ont pas été diffusées. Elles n'ont pas pu être prises en compte dans ce compte-rendu.
- La journée a été organisée en deux temps : la matinée était consacrée à la construction d'une représentation collective de l'écosystème actuel.

L'après-midi au développement des questions que nous nous posons et des pistes de réflexion que nous avons échangées pour tenter d'apporter des réponses, tant en termes d'orientation que de propositions concrètes.

Sommaire

- 1) Cartographie de l'organisation existante
- 2) Réflexions sur la construction de la SCIC
 - a) Thème 1 : à quoi sert la SCIC, comment elle fonctionne ?
 - b) Thème 2 : communication
 - c) Thème 3 : projet et valeurs - intérêt collectif
 - d) Thème 4 : projet économique

2. Réflexions sur la construction de la SCIC

Les réflexions ont été organisées selon quatre thèmes, pour lesquels des questions avaient été préparées.

Quatre groupes de réflexions ont été formés, qui ont chacun travaillé sur deux thèmes. L'ensemble de la restitution a été enregistré par Bernard (Youri et Marthe sont en possession du fichier).

Thème 1 : à quoi sert la SCIC, comment elle fonctionne ?

Thème 2 : communication

Thème 3 : projet et valeurs - intérêt collectif

Thème 4 : projet économique

Thème 1 : à quoi sert la SCIC, comment elle fonctionne ?

Question 1 :

Qu'est-ce que la SCIC peut nous permettre de faire ensemble ?

La SCIC pourra :

- Fédérer, coordonner, chapeauter, pérenniser un modèle.
- Répartir les responsabilités.
- Être un moyen pour sortir du système bancaire grâce à une participation citoyenne.
- Mettre des liens juridiques entre les différentes entités.
- Instaurer un partage des risques en mettant en lien les différentes entités

La SCIC devra :

- Donner envie
- Permettre l'implication de personnes qui seraient plus éloignées
- Permettre à chacun liberté et souplesse dans son implication

Question 2

Comment s'organiser pour collaborer, se coordonner, décider ensemble, porter de nouveaux projets, accompagner la fin de projet, gérer les différents ou les conflits.

- Définir une charte éthique/qualité et des gardiens du respect de cette charte.
- Garantir la qualité décisionnaire des producteurs.

Question 3

Quelles instances de délibération utiles, démocratiques et efficaces nous donnons-nous ?

Instaurer des groupes de travail représentatifs des collègues. Par exemple :

- Groupe accueil de nouveaux projets/ suivi des projets / accompagnement de fin de projet

- Groupe gestion des conflits
- Respect/gardiens de la charte
- Préservation de la biodiversité (mais en fait à mon avis, cet aspect sera dans la charte donc ça se recoupe...)

Thème 2 : communication

Question 1 :

En quoi la SCIC peut nous permettre, à chacun·e et à tou·te·s, de disposer des informations nécessaires et suffisantes pour comprendre et participer aux fonctionnements d'ensemble de la SCIC (bien qu'engagé·e·s dans une ou quelques entités) ?

- Fonction d'entité unique
 - Grâce à son statut d'entité regroupant les différentes activités, la SCIC peut favoriser à la fois le partage d'informations entre ses structures internes, et permettre de mieux faire circuler l'information vers les partenaires extérieur·e·s.

Exemple : « En tant que membre du GFA, je ne me sens pas actuellement légitime pour avoir des informations sur les projets portés par la SCI et RISOMES » . La SCIC donnerait cette légitimité : « En étant dans la SCIC, j'ai un intérêt à savoir ce que les autres font... »
 - Cette entité unique qui regroupe les différentes structures permet de créer moins de confusion sur la nature du groupe.
- Quels supports de communication interne / externe ?
 - Site web
 - Infographie
 - Lettres d'information mail de Risomes, La Tourniquette, GFA (*attention aux problèmes techniques de diffusion*)
 - Bulletin partagé de la SCIC
 - Annonces dans les médias locaux : Le Bien Public, France Bleu Bourgogne, Radio Campus Dijon
 - Annonces du Super U de Sombornon
 - Affichage dans le village
 - Tracts dans les boîtes aux lettres du village
 - Agenda culturel de la comcom
 - Podcast avec des interviews de porteurs de projet, d'usagers, sur des actualités d'alternatives agricoles
 - Vidéo ?
 - Réseaux sociaux
- Plus en détail :

- Matérialiser graphiquement le fonctionnement d'ensemble de la SCIC en infographie, avec des pictogrammes – visuels de présentation des projets et le mettre sur le site internet : c'est fait !
- Lier ce que le projet fait à l'actualité.
- Réellement animer les pages sur les réseaux sociaux, pour toucher un public différent (Facebook, Instagram, Twitter, TikTok), via le responsable communication.
- Le bulletin partagé, incluant un agenda partagé par les différentes structures pourrait être un support de communication concernant l'ensemble de la SCIC. Il pourrait être mensuel ou trimestriel, et relater la vie du lieu. Sa diffusion passerait par le site web, par les listes mails, mais également par une version imprimée disponible à la consultation dans des lieux stratégiques : la Tourniquette, le Chauffe-Savatte, le fournil, la micro-brasserie.
- Rééditer un tract court présentant le projet d'ensemble : projet politique global, structures qui le servent, possibilités pour participer au projet, adresse du site web pour avoir des informations, adresse mail à contacter pour s'inscrire à la liste de diffusion du bulletin partagé de la SCIC.
Un projet ouvert à tous avec la possibilité d'aller et venir et de s'impliquer au gré de ses envies dans les diverses activités.

Ce tract pourrait être posé sur les tables lors des marchés nocturnes alentours, lors des journées portes-ouvertes, en continu à la Tourniquette, au Chauffe-Savatte, au fournil et à la microbrasserie, au marché de Dijon.

Ce document simple doit être appropriable par les membres du GFA, de la SCI et de RISOMES pour faciliter le fait d'en parler autour de soi. Que chacun devienne ambassadeur du projet.

Question 2 :

Comment s'organise-t-on pour faire vivre la SCIC, au sein de la société, dans le territoire avec les partenaires et les citoyen·ne·s ?

Partenaires publics :

S'il y a une entente au niveau du projet politique avec une collectivité territoriale, elle pourrait être intégrée au sein de la SCIC.

Attention toutefois à ne pas intégrer les structures qui pourraient verser des subventions, comme la région, car elles n'y seraient alors plus autorisées.

Objectifs de la communication externe : Est-ce qu'il faut... ?

- Ramener des associés, sociétaires, membres, etc. ?
- Faire connaître le projet ?
- Réseauter avec d'autres structures porteuses d'alternatives ?

Qu'est ce qui permet de susciter l'envie au plus grand nombre de s'intéresser aux informations liées au projet... Comment accrocher ? Quelle ligne éditoriale ? Durée de lecture ? Visuels ? Qui fait ça ? Un groupe de bénévoles ? un salarié ? Un prestataire ? Important de se dire ce n'est pas que du travail en plus.

Quels moyens y consacrer ?

En considérant la communication sur le projet comme étant une des missions de la SCIC, se doter de moyens dédiés :

- porter financièrement le site internet, au service de tous les membres,
- embaucher un·e responsable communication quelques heures par semaine, pour diffuser les informations transmises régulièrement par les référent·e·s de chaque structure. Ce·tte responsable serait un relais des acteur·ice·s sur le terrain, pour ne pas risquer une communication hors sol.

Question 3 :

Comment la SCIC peut-elle nous permettre de mieux inscrire notre projet sur le territoire ?

Quel territoire et pourquoi ?

- Est-ce qu'on va chercher ?
- Est-ce plutôt aux gens de venir à nous ?

Quel est ce territoire ?

- Echelle proche : le village
- Echelle moyenne : la com com
- Echelle large : le rayon des producteur·ice·s présent·e·s à la Tourniquette (100 km)

Echelle large :

Les producteur·ice·s vendu·e·s à la Tourniquette pourraient afficher un petit panneau qu'on leur fournirait, avec le nom, l'adresse et le site internet sur leur site de production, pour faire exister cette initiative sur le territoire large.

Echelle moyenne :

- Envoyer les concerts du Chauffe-Savatte et les événements exceptionnels à l'agenda culturel de la com-com.
- Envoyer les événements exceptionnels (type journée portes ouvertes des producteurs) aux médias locaux : Le Bien Public, France Bleu Bourgogne, Radio Campus Dijon, annonces du Super U de Sombernon.
- Être présent à certains événements du territoire pour présenter la SCIC et ses différents projets, dire ce qu'on fait. Exemple : Stand SCIC aux marchés nocturnes.

Echelle proche :

- Afficher les événements festifs (type concerts au Chauffe-Savatte) sur les panneaux du village : à la mairie, sur le carrefour en haut de la Petite Rue Gaudot, aux lavoirs.
- Tracter pour les événements exceptionnels dans les boîtes aux lettres (type journée portes ouvertes des producteurs).
- Améliorer la signalétique du site :
 - sur place, mieux signifier que ces lieux sont ouverts au public
 - à l'entrée du village, demander au maire d'installer les petits panneaux d'information en dessous de "gare", "viticulteur", etc, avec :
 - café associatif
 - épicerie coopérative
 - micro-brasserie
 - fournil.

Thème 3 : projet et valeurs – Intérêt collectif

Question 1

En quoi la SCIC nous permet de développer et d'enrichir notre projet politique ?

Décloisonner nos différents groupes, socialiser les risques et les profits, désamorcer les risques de spéculation

Question 2

Quel est ce projet, les valeurs auxquelles nous voulons nous référer et promouvoir ?

Création d'une boussole (texte qui nous permet de savoir quelles valeurs nous animent)

Projet :

- Socialiser l'alimentation :
- Participer au développement d'une agriculture de qualité, locale, écologique, rémunératrice et à la portée de tous.
- Développer une solidarité entre producteurs paysans et « mangeurs » (trouver le pendant de paysans pour consommateur).
- Créer et entretenir des liens forts de solidarité en assumant une interdépendance à notre environnement a aux groupes que l'on forme.
- A chacun ses besoins, à chacun ses moyens.

Valeurs :

Solidarité, partage, ouverture, anticapitalisme (pas d'accaparement des richesses, des ressources, de l'eau), écologie, autonomie, consensus, transversalité des questions de dominations (écologie, racisme, féminisme...)

Question 3

Comment on se dote d'un projet politique commun à la SCIC ?

On additionne et on fait ressortir la cohérence et la complémentarité des démarches des différents groupes.

Question 4

Comment s'organise-t-on pour faire vivre ce projet, garantir ses valeurs, les transmettre et pouvoir les faire évoluer ?

Groupes qui travaillent sur des thématiques (collèges?)

Fixer un projet général que l'on précise avec des objectifs à court terme.

Thème 4 : projet économique de la SCIC

Question 1 :

Quel est le projet économique de la SCIC ? Quel est son objet de production ?

Informations préalables

- Le projet politique de la SCIC est de :
 - créer une alternative agricole,
 - créer une autonomie alimentaire,
 - créer de la résilience via du vivre ensemble.Le projet économique de la SCIC doit soutenir ce projet politique.

Plus en détail, notamment : favoriser la production locale d'une alimentation respectueuse de l'homme et l'environnement, accessible à tous.

- SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Le projet économique de la SCIC doit donc être lui-même d'intérêt collectif.
- La nécessité de créer un nouveau bâtiment a émergé lors de précédentes réunions, afin d'y héberger :
 - une cantine,
 - une salle polyvalente,

- une conserverie,
 - un espace de stockage pour les maraîchers et la Tourniquette,
 - une fromagerie.
- La location d'appartements ne peut pas être un projet économique, ce n'est pas une activité commerciale. Toutefois, la location de meublés rentre elle dans la catégorie activité commerciale.
 - Les biens et services produits par la SCIC ne déterminent pas forcément son projet économique. Par exemple, un potentiel service de comptabilité pour les paysan·ne·s et artisan·e·s du projet, l'organisation de marchés au service des producteur·ice·s, ou encore le café associatif, font partie des services produits, et non du projet économique. Car ces services n'ont pas vocation à dégager des bénéfices.

Idées de projet économique :

- conciergerie : gestion du bâtiment
- conserverie collective
- autonomie énergétique : vente d'électricité aux utilisateur·ice·s des bâtiments (habitations individuelles, locaux professionnels indépendants, locaux collectifs)
- location de meublés : la salle polyvalente

La **gestion partagée d'un lieu en commun** est l'activité qui rassemble ces quatre idées.

Remarques complémentaires

- La conserverie collective pourrait fonctionner sur le modèle des pressoirs associatifs. Par exemple : l'association Risomes loue la conserverie à la SCIC, pour que des bénévoles puissent y produire des bocaux. Le bénéfice généré par la vente de ces bocaux est versé sur la caisse mutuelle de solidarité.
- La SCIC étant une société et non une association, elle ne peut pas produire de bénéfice via des bénévoles.

Question 2 :

Comment on s'organise pour assurer la pérennité (et les évolutions) du fonctionnement économique au sein de la SCIC et avec ses parties prenantes ?

Pour partager et absorber les risques économiques de la SCIC, une solution pourrait être de remplir une **caisse mutuelle de solidarité**.

Comment la remplir ?

- **Versement d'un pourcentage des rentrées d'argent de la SCIC** sur la caisse mutuelle de solidarité (loyers, ventes à la Tourniquette). En considérant bien la nécessité de conserver des espaces de gratuité.

- **Événements de soutien** organisés par des bénévoles via l'association Risomes.
- **Prix de soutien** : offrir la possibilité de payer le prix adhérent plutôt que le prix coopérateur à la Tourniquette, ponctuellement ou à chaque fois. Le bénéfice sera versé à la caisse mutuelle de solidarité.

Il a également été évoqué une **caisse solidaire de diffusion culturelle**.

Réflexions sur un fond solidaire qui servirait à assurer un niveau de vie décent au producteur :

La création de ce fond solidaire pourrait être basée sur les principes du commerce équitable.

Les engagements du commerce équitable sont définis ainsi par la loi :

- Des prix rémunérateurs pour les producteurs, basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée ;
- Un partenariat commercial pluriannuel entre les producteurs et les acheteurs
- Le versement d'un montant supplémentaire pour financer des projets et dynamiques collectives
- Une autonomie des producteurs grâce au renforcement des organisations de producteurs avec une gouvernance démocratique
- La transparence et la traçabilité des filières
- La sensibilisation des consommateurs à des modes de production socialement et écologiquement durables
- La valorisation des modes de production respectueux de l'environnement et de la biodiversité, tels que l'agroécologie

Remarques complémentaires :

Le nouveau bâtiment, plus grand, permettrait d'organiser de plus grands événements et donc générer plus de bénéfices. Un des projets de Risomes est alors d'alimenter la caisse mutuelle de solidarité de la SCIC.

L'épicerie est l'activité la plus rentable du groupe. C'est d'ailleurs souvent via une épicerie que les coopératives dans l'histoire ont financé leurs projets.

Question 3 :

Comment s'organise-t-on pour instaurer une compréhension de l'économie de l'écosystème et de ses parties prenantes, assurer les régulations nécessaires, les solidarités dans les prises de risque et dans la viabilité des projets ?

Il faut que les coopérateurs soient constructeurs du projet économique de la SCIC et qu'ils y adhèrent par un travail de consultation, communication, information...

Un mode d'action pourrait être d'organiser et suivre des auto-formations à l'économie politique du projet de la SCIC. Pour ne pas déléguer le savoir aux gérant·e·s.